



## Entrée en 5<sup>ème</sup> - 2022/2023 - FICHE PEDAGOGIQUE

**Cette fiche remplie et signée doit être téléchargée lors de l'étape 5 de la préinscription en ligne**

Nom et prénom de l'élève :

1. **LVB** (langue débutée en 5<sup>ème</sup>) - Cocher la case qui correspond à votre choix :

Allemand    OU    Espagnol

### 2. OPTION(S) / PARCOURS LINGUISTIQUE(S)

*Veillez cocher votre ou vos choix dans le tableau ci-dessous - Si vous êtes intéressé(e) par un parcours sélectif à effectif limité, nous vous invitons à faire plusieurs choix et à les hiérarchiser en indiquant 1,2 ou 3 dans les cases correspondantes.*

	<b>Section Internationale Américaine</b> <i>Parcours sélectif - Effectif limité</i>	<b>Parcours EURO collègue</b>	<b>Parcours classique</b>
<b>Obligatoire</b>	Anglais (3h)	Anglais (3h)	Anglais (3h)
<b>Obligatoire - LVB</b>	Allemand ou Espagnol (2.5h)	Allemand ou Espagnol (2.5h)	Allemand ou Espagnol (2.5h)
<b>Enseignement optionnel facultatif</b>	Néerlandais (2h)	Néerlandais (2h)	Néerlandais (2h)
<b>Enseignement optionnel facultatif</b>		Découverte latin (1h)	Découverte latin (1h)
<b>Option linguistique</b>	SIA : + 6h d'enseignement en langue anglaise	EURO : + 1h d'enseignement en langue anglaise	
	<i>Un dossier de candidature rempli et signé doit obligatoirement être transmis avec le dossier d'inscription</i> <a href="https://lfvvg.com/inscriptions/">https://lfvvg.com/inscriptions/</a> <b>Option facultative néerlandais</b> OUI                  NON	<b><u>Vous pouvez choisir une ou deux options facultatives</u></b>  Latin Néerlandais	<b><u>Vous pouvez choisir une ou deux options facultatives</u></b>  Latin Néerlandais
<b>Choix parcours linguistique(s)</b>			

**\* Nous vous demandons de hiérarchiser votre choix d'options facultatives car, en fonction des demandes et des emplois du temps, elles ne seront pas forcément cumulables. L'ouverture d'un niveau débutant en néerlandais n'est pas garantie.**

Les décisions concernant les **demandes de parcours sélectifs à effectif limité** sont indépendantes de la décision d'admission dans l'établissement et seront communiquées à partir de mi-juin (en fonction des conseils de classe qui doivent examiner les demandes internes).

**Tout choix pédagogique vaut engagement pour toute l'année scolaire. Aucune modification ne pourra être effectuée après signature de cette fiche.**

Fait à La Haye le :

Signature de l'élève :

Nom et signature du responsable légal :